



NOTE DE PRESENTATION NON TECHNIQUE AU TITRE DE L'ARTICLE L 123-6 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

# PROJET DE RESTRUCTURATION ET DE MODERNISATION DU PORT DE PLAISANCE DE FRONTIGNAN

-



Un projet d'aménagement ambitieux  
Inscrit dans les objectifs du Plan littoral 21



## **Présentation générale du projet de requalification portuaire**

### **Introduction / Synthèse du projet :**

Le port de Frontignan, créé en 1982, est géré depuis 1996 en régie directe à autonomie financière par la commune de Frontignan la Peyrade.

Cette infrastructure est devenue depuis l'une des plus performantes du littoral occitan que ce soit en termes de services ou de respect de l'environnement.

Doté d'une capacité d'accueil de 600 anneaux, le port de Frontignan offre de nombreux services : postes d'accostage équipés de bornes de distribution d'eau et d'électricité, quai d'accueil réservé aux escales, station carburant automatisée, pompe de vidange des eaux grises et noires, sanitaires, déchetterie portuaire, zone technique équipée aux normes environnementales, service bosco permanent, wifi sur tout le port, accueil et surveillance portuaire 24 h/24 h toute l'année.

Dans son périmètre, se trouvent également tous les services qui renforcent son attractivité (shipchangers, voilerie, bateau-école, centre nautique, club de plongée).

Adhérent à l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie (UVPO), signataire de la charte Sud de France Nautique, labélisé Ports Propres en 2003 et Pavillon Bleu sans discontinuité depuis 1997, le port de plaisance de Frontignan est régulièrement salué pour son engagement environnemental.

De plus, depuis 2004, la capitainerie et l'office de tourisme de Frontignan sont hébergés dans un seul et même lieu, la Maison du tourisme et de la plaisance, permettant ainsi de proposer aux plaisanciers toute l'offre touristique locale mais aussi de les orienter vers une offre plus large en lien avec le potentiel et la richesse de l'ensemble de la destination.

Le port de plaisance de Frontignan, conçu comme un équipement structurant, permet de dynamiser une partie du littoral occitan autour d'une gamme étendue d'activités touristiques et de loisirs.

Chaque année, et particulièrement en saison, c'est plus d'un millier de navires de plaisance qui sont accueillis.

Aujourd'hui, ces infrastructures ne répondent plus pleinement aux exigences de la plaisance moderne et ne permettent pas aux pouvoirs publics de relever les challenges particulièrement bien identifiés dans le Plan littoral 21.

A ce constat, s'ajoute un manque chronique de postes d'accostage disponibles, se traduisant par des listes d'attente fiables, pour laquelle on comptabilise environ 350 renouvellements en 2016. Ce sous-dimensionnement du port et de ses postes d'amarrage entrave sa capacité d'auto-financement, celle-ci ne pouvant être comblée par une politique de prix révisée trop à la hausse (tarifs devant rester compétitifs face aux ports de Sète et de Marseille).

Ainsi, la commune de Frontignan a l'ambition de restructurer et moderniser son port de plaisance. Ce projet a pour objectif d'une part, d'augmenter sa capacité d'accueil en proposant une centaine de postes d'accostage supplémentaires, et d'autre part, de proposer des services de qualité en tenant compte des attentes et comportements des clientèles touristiques.

Ce projet de restructuration et de requalification vise le contenu suivant évalué à 4.527.811 € HT :

- L'amélioration de l'espace « pêcheurs » par l'aménagement de leurs postes d'accostage, leurs lieux de stockage et leurs lieux de vente,
- La restructuration et l'optimisation des appontements à périmètre égal pour répondre aux attentes des plaisanciers,
- La création d'appontements modernes dans l'avant-port dédiés entièrement à l'escale saisonnière favorisant ainsi le tourisme nautique,
- Le développement de l'attractivité touristique et commerciale du port en reliant les deux rives du port par un bac facilitant de ce fait les déplacements piétons autour des bassins.

La restructuration des bassins et de création de nouveaux services comprend plus spécifiquement les aménagements et opérations suivants, dont les fonctions et caractéristiques techniques seront détaillées dans les pages suivantes :

- Travaux généraux et de dépose
- Travaux en vue d'aménager des pontons flottants
- Travaux d'appontements et d'aménagements de l'espace pêcheurs
- Travaux du ponton promenade / nautisme / événementiel
- Contre-épi (permettant de ménager un espace sécurisé et apaisé sur le plan d'eau pour le ponton promenade et le ponton escales)
- Plate-forme métallique pour l'installation de sanitaires flottants et fournitures des blocs sanitaires
- Travaux d'installation de pontons navettes/ embarcadère / débarcadère / bac
- Etude géotechnique préalable
- Dragages préalables aux travaux
- Missions de suivi des travaux

Il est à noter que ces différents travaux sont inclus dans le plan de développement de la station de Frontignan en cohérence avec sa stratégie touristique et d'aménagement, prenant en compte plusieurs points comme :

- L'approche marketing du projet
- L'ancrage territorial de celui-ci
- Le respect du site
- L'intégration du regard des partenaires

De plus, ce projet de requalification intègre les ambitions du Plan littoral 21 que l'État, la Région et la Caisse des Dépôts élaborent, en concertation avec les collectivités locales, les acteurs de l'économie régionale et le Parlement de la Mer. Il vise à faire ainsi du littoral une vitrine de la région pour la résilience écologique, le bien-vivre, le développement économique, l'innovation, le patrimoine, et l'ouverture sur la Méditerranée et le monde.

Le Plan littoral 21 entend proposer une vision stratégique et prospective du littoral tout en déployant sans attendre de nouveaux moyens pour aménager durablement la côte, moderniser les infrastructures portuaires et touristiques, faire monter en gamme l'hébergement et construire un littoral à énergie positive.

C'est donc bien dans cette vision d'avenir, tendant à rendre l'économie régionale maritime plus efficiente et durable, que le projet de requalification portuaire de Frontignan s'inscrit.

### **Présentation du projet au public**

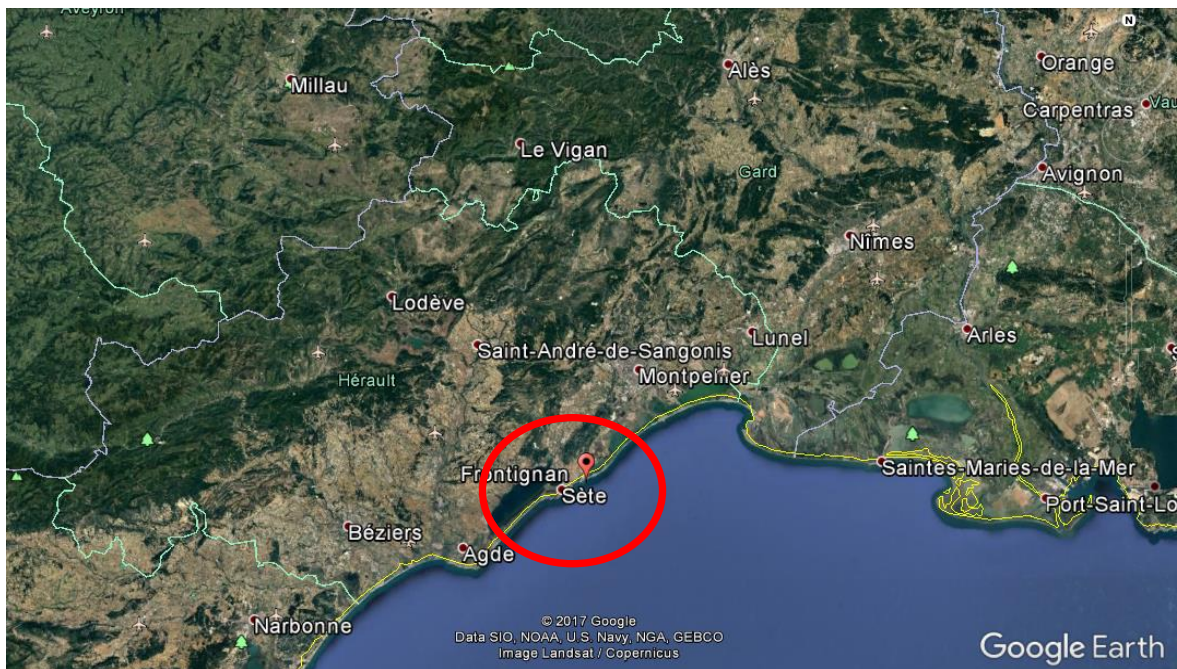
Ce projet a fait l'objet, à plusieurs reprises, de présentation au public :

- Conseil d'exploitation du port de plaisance
- Conseil portuaire du port de plaisance
- Conseil municipal de la commune de Frontignan
- Comité des usagers permanents du port de plaisance de Frontignan
- Groupe des Socio-professionnels du port de plaisance
- Conseil de quartier

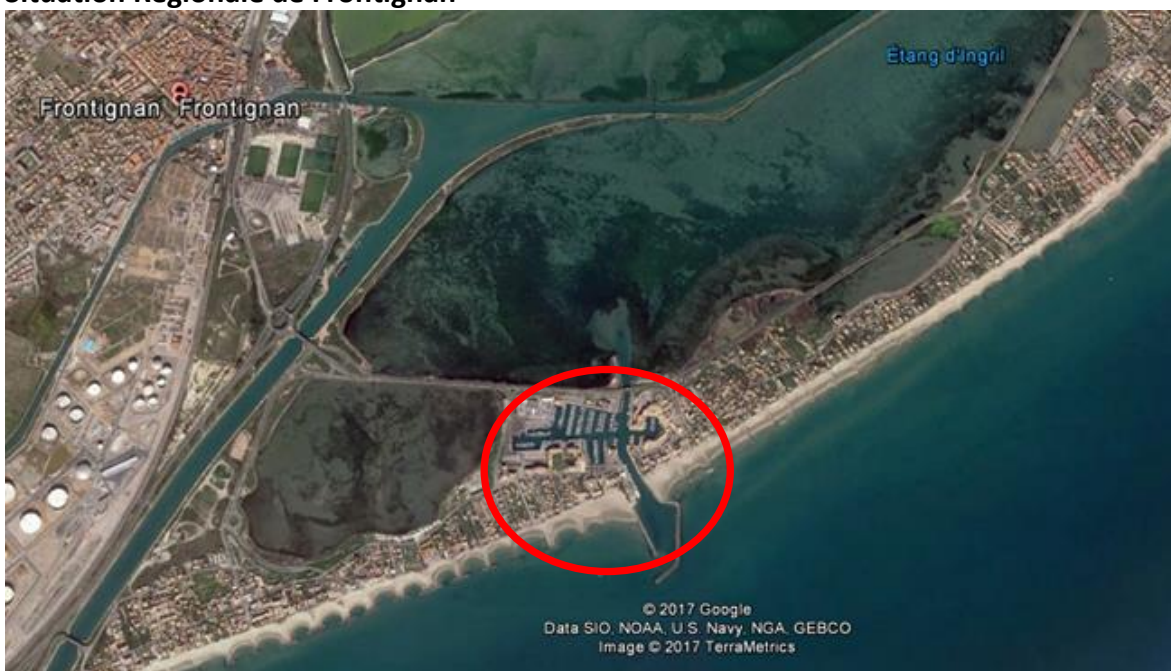
Au regard de son montant, ce projet n'a fait l'objet ni d'une concertation préalable ni de la mise en œuvre du droit d'initiative.

Ces différentes présentations ont permis à tous de mieux appréhender ce projet et de se l'approprier, de répondre aux interrogations de chacun et d'apporter des améliorations au projet.

## Présentation du porteur de projet et du port de plaisance de Frontignan :



### Situation Régionale de Frontignan



*Site du port de plaisance à Frontignan-Plage, sur le lido*

Le port de plaisance est géré depuis 1996 en régie directe à autonomie financière et sans personnalité morale par la Ville de Frontignan. Frontignan plaisance compte 12 salariés à temps plein pour l'exploitation et la gestion du port, ainsi que l'accueil.

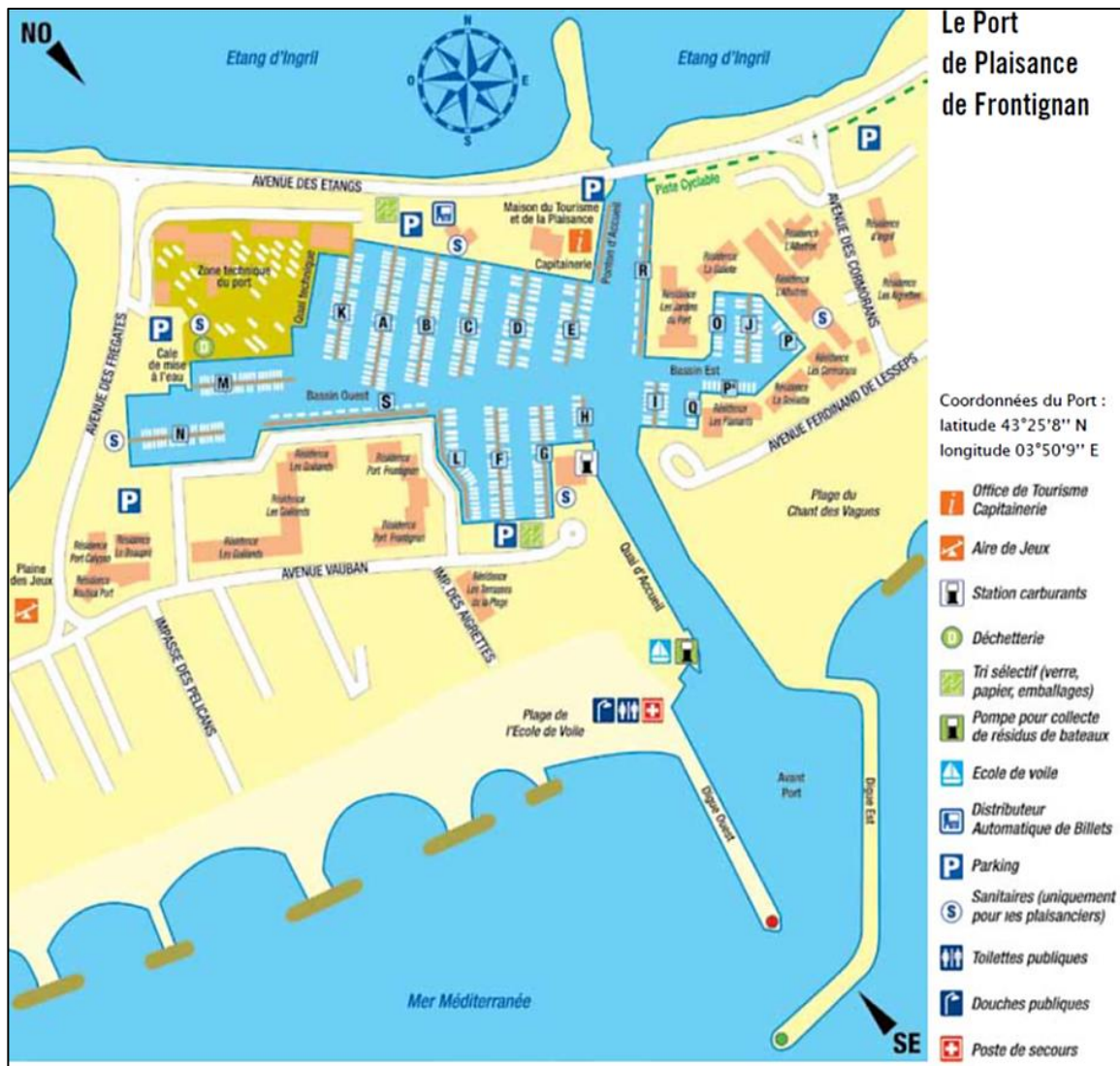
Depuis 2004, les services du port et ceux de l'office de tourisme sont accueillis en un même lieu, la Maison du Tourisme et de la plaisance, permettant ainsi des synergies fortes en matière de stratégie de développement et qualité de l'accueil des visiteurs et plaisanciers.



Le port de plaisance, entre mer et étang, compte :

- 600 anneaux (dont une majorité concernée par un contrat à l'année) pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 18 mètres ;
- 60 emplacements réservés à l'escale.

Le port, labellisé « Pavillon bleu des ports de plaisance » est occupé à 97 % toute l'année.



Carte des équipements et services actuels du port de plaisance

Il propose plusieurs services de qualité aux plaisanciers à l'année ou de passage comme les sanitaires et douches, carburant 24 h/24 h, des commodités de manutentions ou encore le wifi. La capitainerie est ouverte 7 jours/7. Elle propose l'accueil de nuit, la surveillance et une veille VHF9 toute l'année et 24 h/24 h. Un service de boscos est mis à la disposition des plaisanciers, notamment pour les aider dans leurs manœuvres. Enfin, le port dispose d'une potence de levage pour personnes à mobilité réduite.

La filière professionnelle (activités de services aux bateaux et aux plaisanciers par exemple) est une composante essentielle des activités nautiques sur un territoire. Le port de Frontignan,

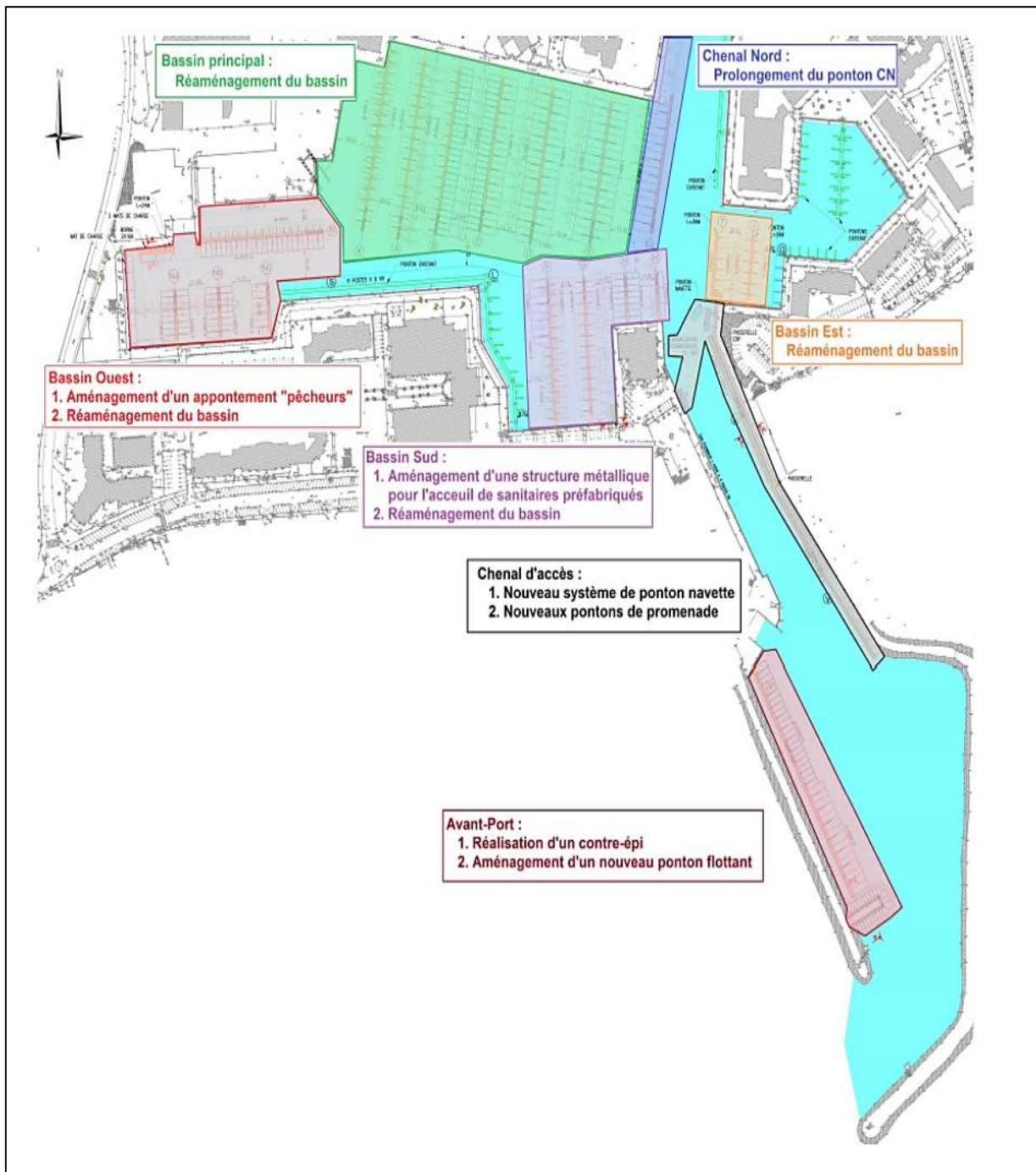
unique site du Bassin sur lequel l'implantation des activités a été prévue et intégrée dès conception de l'infrastructure portuaire, compte 8 entreprises.

Le port offre ainsi une zone peu étendue mais fonctionnelle, où les entreprises peuvent bénéficier de facilités d'accès au plan d'eau mais également de la proximité de services aux personnes (restauration entre autres).

Alors qu'il ne représente que 12 % des emplacements de l'ensemble du Bassin de Thau, le port génère pourtant environ 40 % du chiffre d'affaires et des emplois liés aux ports de plaisance à l'échelle du territoire du SCoT (rapport du PADD du PLU de Frontignan, 2018).

Le chiffre d'affaires 2018 du port de plaisance était de 1,9 millions d'euros.

## Présentation des différents aspects et tranches du projet:



*Synthèse cartographique des différents tranches et aspects du projet*

### Travaux de restructuration de pontons flottants et réorganisation des bassins du port de Frontignan :

Le premier lot des travaux de requalification prévu sur le port de Frontignan concerne la restructuration et l'optimisation des pannes et appontements existants, une rationalisation de l'espace dans les bassins et de ce fait, une augmentation sensible du nombre de places réservées aux contrats annuels.



L'objectif est de déposer les pannes existantes, qui ne sont plus adaptées à la plaisance moderne, par de nouveaux matériels, de réemployer un certain nombre de bornes électriques et de fluides lorsque celles-ci sont encore efficaces et de remplacer l'ensemble des installations le nécessitant par du matériel plus moderne et plus efficace en matière de consommation électrique ou d'eau. L'ensemble des nouvelles bornes prévoit par ailleurs la possibilité d'installer à terme un système de contrôle et limitation de consommation de fluides par badge.

Cette restructuration des appontements et pannes d'amarrage devra augmenter la capacité du port de plaisance de 105 postes commercialisables, principalement sur des unités de catégories II, III, IV et V (soit de 5 à 11 mètres), cœur de la liste d'attente du port de plaisance.

En effet, sur les emprises actuellement exploitées par le port, le projet de réaménagement permettrait un gain potentiel de rentabilité de 225 517 € H.T. /an. (Tarifs 2016).

En synthèse, cette tranche de travaux comprendra :

- **Sur le bassin Ouest** : Le réaménagement du bassin en créant trois nouvelles pannes flottantes (Na, Nb, Nc), substituant le ponton N et en remplaçant le ponton M par une nouvelle panne flottante.
- **Sur le Bassin principal** : Le réaménagement du bassin en remplaçant les pannes K, A, B, C, D, E par de nouvelles pannes flottantes.
- **Sur le Bassin Sud** : Le réaménagement du bassin en créant une nouvelle panne flottante H' et en remplaçant les pannes F, G, H par de nouvelles pannes flottantes et aménagement d'une structure métallique permettant l'accueil de sanitaires flottants.
- **Sur le Bassin Est** : Le réaménagement du bassin en créant une nouvelle panne T'et en remplaçant la panne I par une nouvelle panne flottante.
- **Sur le Chenal nord** : Le prolongement du ponton flottant CN.
- **Sur le Chenal d'accès** : La création d'un ponton flottant (ponton V) en rive gauche du chenal, destiné aux escales.

La largeur des futurs pontons sera de 2 mètres utiles. L'accès aux pontons sera réalisé par l'intermédiaire d'une passerelle équipée d'un portail d'accès équipé de lecteur de badges et de herses. Le linéaire de ponton à remplacer et/ou à créer est de 1 443 mètres linéaires pour le projet dans son ensemble.

Les travaux permettront de garantir des chenaux de manœuvres confortables pour les plaisanciers. Enfin, aucun quai franc n'est défini dans le projet d'aménagement, dans une optique de maintien, voire de développement d'habitats protecteurs pour les juvéniles de poissons.

La restructuration devra aboutir à la nouvelle répartition des postes d'amarrage selon le tableau ci-dessous :

Catégorie de bateaux	Longueur en m	Nombre avant opération	Nombre après opération
<b>Cat. I</b>	De 0 à 5	82	58
<b>Cat. II</b>	De 5,01 à 6,50	233	310
<b>Cat. III</b>	De 6,51 à 8,00	159	204
<b>Cat. IV</b>	De 8,01 à 9,50	55	90
<b>Cat. V</b>	De 9,51 à 11,00	55	89
<b>Cat. VI et plus</b>	11,01 et plus	19	24
<b>TOTAL postes :</b>		603	775 (en comptant panne pêche + ponton promenade et ponton escales)

#### **La création d'un ponton pêcheurs sur le port de plaisance de Frontignan :**

La conchyliculture, la pêche traditionnelle, ainsi que les petits métiers de la pêche représentent une part significative de l'économie réelle de Frontignan et du territoire de l'Agglomération du Bassin de Thau.

De plus, le maintien de l'activité pêche dans le port de plaisance contribue à son image et son positionnement nature et authentique, tout en favorisant une mixité d'usage favorable à la découverte par les visiteurs et touristes des produits diffusés en filière courte, ainsi que des métiers et savoir-faire du territoire.

Ces enjeux de maintien de l'activité traditionnelle de pêche sont intégrés dans le SCoT du Bassin de Thau, ainsi que dans le PADD du PLU de la ville de Frontignan, l'ensemble des documents d'urbanisme impliquant la prise en compte dans tout projet d'aménagement portuaire d'espaces réservés à la pêche. Le port de Frontignan par ailleurs comptabilise dans sa liste d'attente 10 pêcheurs.

#### **Le ponton-promenade :**



**Exemple de ponton promenade avec activités douces sur la Côte du Pays Nantais**

Programmé dans le chenal d'accès du port de plaisance de Frontignan, le ponton-promenade ne sera pas exclusivement réservé à l'amarrage de navires, mais surtout destiné à accueillir les embarcations des acteurs des loisirs nautiques de la destination, à savoir prestataires de loisirs et associations nautiques, comme le centre nautique municipal, l'association des Gréments Languedociens, le Muscat rame (rame traditionnelle) ou encore les clubs de plongée.



Ainsi, le ponton, ouvert à la déambulation du grand public doit permettre la découverte du port et de ses prestataires aux visiteurs, devenir une base de départ aux activités, sportives, nautiques et touristiques du port et de la mer, ainsi qu'un site d'amarrage privilégié d'exposants et participants aux différents événements nautiques coordonnés avec le port de plaisance : fête du port, fête de la mer, fête du nautisme...

Ainsi, le ponton-promenade sera constitué d'une plateforme en caillebotis et/ou bois composite qui couvrira le talus existant, se développant librement sans soutènement jusqu'au fond du bassin.

**Exemple de ponton promenade à Port Olona en Vendée**

**Réalisation d'un contre-épi en vue d'une sécurisation du chenal d'accès et pontons en projet :**

La mise en place d'un appontement flottant et d'un ponton-promenade dans l'avant-port nécessite de mieux les protéger vis-à-vis des houles de sud-ouest.

La mise en place d'un éperon rocheux d'une longueur en tête de 22 mètres arasé à + 2,45 m NGF protégera la partie occidentale du plan d'eau de l'avant-port en vue d'aménager cet espace.

**Plateforme métallique et acquisition de matériel pour installation de sanitaires flottants :**



*Exemple de sanitaires flottants bardage bois*

L'augmentation des capacités d'accueil du port de plaisance, ainsi que la volonté d'une montée en gamme des services proposés nécessite d'aménager de nouveaux sanitaires sur le port.

Les sanitaires flottants prévus seront installés sur l'encoignure Est du bassin Sud. Ils présenteront une emprise de 10 x 3,00 m. La hauteur sous plafond sera de 2,5 m. Ils présenteront une finition bardage bois et des fenêtres PVC double vitrage sous forme de hublot.

La plateforme support présentera la même emprise que le bloc sanitaire. La structure sera entièrement métallique.

Le bloc sanitaire sera raccordé au réseau d'assainissement des eaux usées présent à proximité du sanitaire.

### Le ponton navette / Bac entre les rives Est et Ouest du port de plaisance :



*Le projet de navette du port, un lien fonctionnel et économique entre Est et Ouest du pôle urbain et touristique de Frontignan-Plage*

Le port de plaisance de Frontignan prend place sur le lido de Frontignan-Plage, à l'interface de l'étang d'Ingril et de la mer Méditerranée. Le port se déploie de part et d'autre d'un grau faisant office de chenal d'accès aux bassins, de jonction entre l'étang et la mer, entre le Nord et le Sud de la station par voie d'eau, mais celui-ci constitue également une fracture entre rives Est et Ouest du port et du pôle urbain de Frontignan-plage.

En effet, le pôle de Frontignan-Plage est desservi dans sa frange Nord par l'avenue des Etangs (RD60), mais aucune jonction en cœur de station n'existe au Sud, ce qui est fortement dommageable pour la déambulation continue à pied ou à vélo et donc, pour le développement des offres de commerces et d'animations du port et de la station.

Programmé au Nord du Chenal d'accès du port, le ponton/ navette doit remédier à cette situation.

Le dispositif devra accueillir environ 15 personnes. Pour cela, le bac devra proposer les dimensions suivantes pour être homologué par les affaires maritimes :

- Longueur : 9 mètres,
- Largeur : 4 mètres.

Comme pour les pontons, le bac présentera une superstructure en alliage aluminium 6005A T6 de qualité marine. Cette superstructure reposera sur des flotteurs insubmersibles en polyéthylène noir remplis de mousse polystyrène expansé.

Deux pontons débarcadère / embarcadère ERP de 12 m x 3 m seront mis en œuvre de part et d'autre du chenal.

Les deux pontons débarcadère / embarcadère ERP, le bac et les passerelles seront munis d'un platelage dalles caillebotis en polymère composite de teinte sable. Les passerelles seront quant à elles équipées de portails anti-intrusion.

La mise en œuvre d'un tel dispositif s'inscrit parfaitement dans les objectifs d'alter modalités du SCoT du Bassin de Thau, les axes dédiés aux mobilités douces du Plan littoral 21, ainsi qu'au positionnement touristique nature et balades de la destination Frontignan.

Le modèle d'exploitation envisagé pour la navette est la régie directe. Une analyse comparative de services similaires en Région tend à indiquer que ce type de services ont une forte valeur d'usage, mais ne permettent pas de rentabilité commerciale.

#### **Les études géotechniques à mener préalablement au battage des pieux**

Il s'agit de définir le modèle géotechnique servant aux calculs de stabilité, tassement et fondations des futurs aménagements. Ces investigations sont nécessaires notamment pour :

- Préciser la nature, l'épaisseur et l'extension de formations rencontrées (vase sableuse, calcaire lacustre, substratum marno-calcaire) ainsi que leurs caractéristiques,
- Préciser, en fonction de l'implantation des ouvrages, le mode de fondation des appontements et structure sur pieux, des pieux de guidage métallique pour les appontements flottants, etc.
- Préciser les techniques de battage à mettre en œuvre et la puissance nécessaire aux appareils de battage,
- Appréhender la pente d'équilibre des talus de dragage,
- Estimer les tassements prévisionnels au droit du contre-épi.

#### **Le dragage préalable du port :**

Comme tous les bassins portuaires, le port Frontignan est un « piège à sédiments », où la décantation des particules est favorisée par l'absence de forts courants. Cette accumulation de matériaux réduit l'accessibilité du port et engendre des risques pour ses usagers.

Aussi la Régie Frontignan Plaisance, dans le cadre de ses travaux d'aménagement, souhaite rétablir les tirants d'eau fonctionnels et sécuritaires dans l'ensemble du port, permettant une navigation en toute sécurité.





*Zones du port à draguer dans le cadre du projet portuaire*

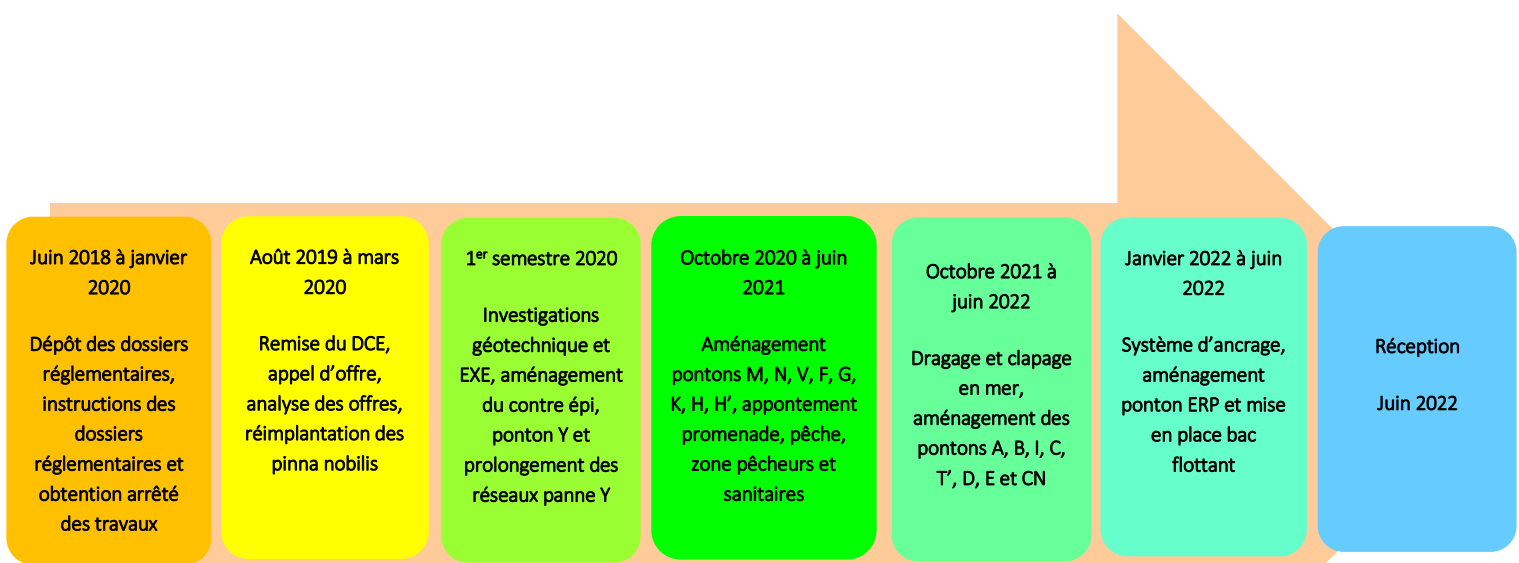
Dans ce cadre un diagnostic sédimentaire et une étude de faisabilité ont été réalisés pour déterminer les modalités d'intervention et les mesures de réduction des incidences adaptées.

Le projet de dragage a ainsi pour objectif l'extraction d'environ 11 000 m<sup>3</sup> de sédiments. Les opérations de dragage seront réalisées à l'aide d'une pelle mécanique flottante ou sur ponton flottant.

Les filières de gestion des sédiments seront dépendantes de leur qualité physico-chimique.

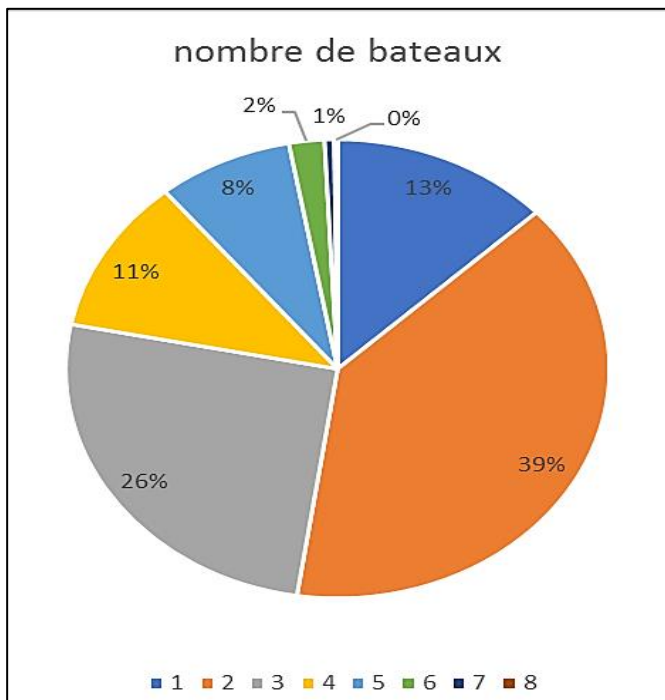
La passe d'entrée est exclue du périmètre de dragage, elle fait l'objet de son propre arrêté de dragage (dragage hydraulique des sables et valorisation en rechargement des plages à proximité).

**Echéancier de réalisation :**



## Analyse des besoins du port de Frontignan :

### Taux d'occupation annuel :



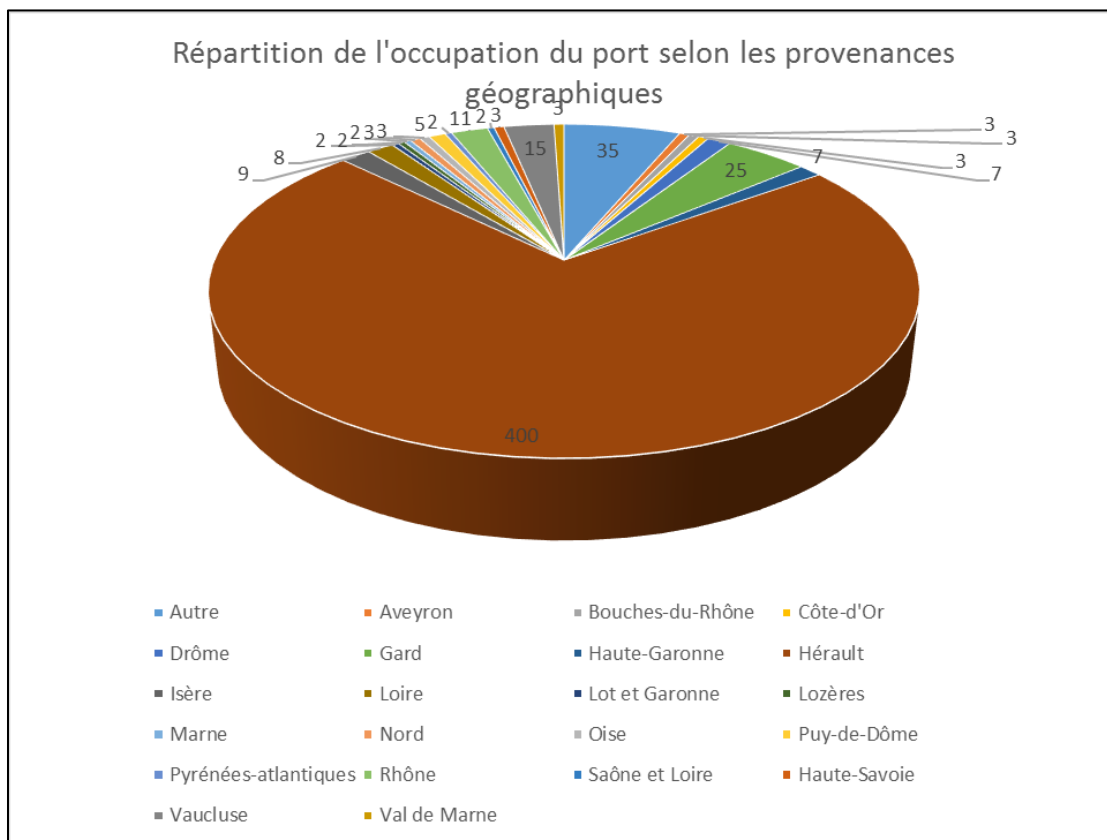
**Répartition des places occupées au port selon les catégories de bateaux**

Le port de plaisance comprend 603 places, dont 521 actuellement occupées, ce qui représente un taux d'occupation annuel de 97 %, les autres emplacements étant réservés à l'escale.

En 2018, ces contrats annuels généraient 730 000 euros de recettes.

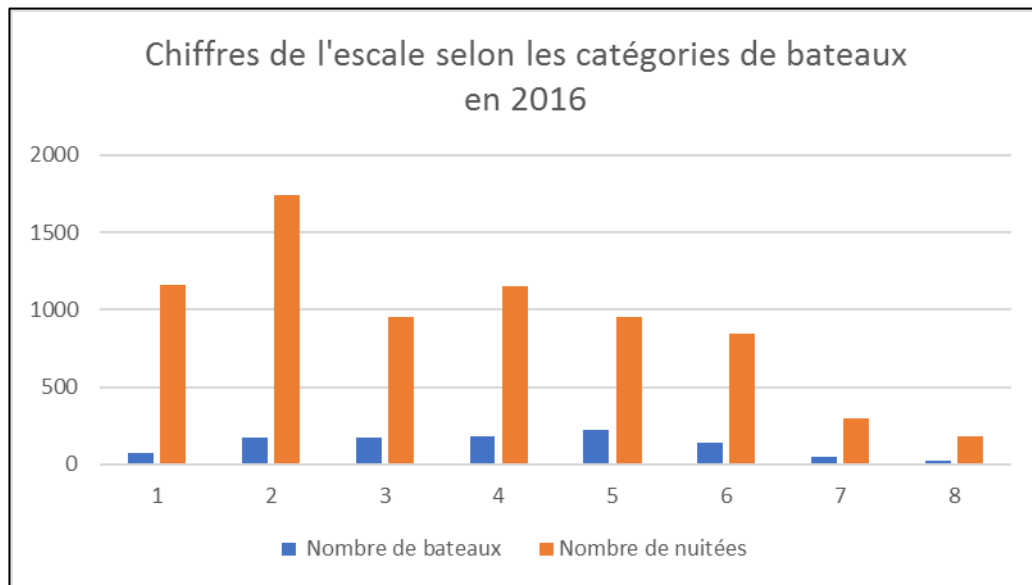
L'occupation actuelle se répartit par catégorie, comme représentée dans le diagramme ci-contre. On constate que les catégories les plus représentées sont les II, III, IV et V, celles qui feront l'objet du cœur du projet de restructuration des emplacements plaisance.

La clientèle actuelle est essentiellement locale.



## L'escale à Frontignan :

Le port de Frontignan a accueilli en 2016, 1 040 bateaux en escale, pour 7 180 nuitées, ce qui est supérieur en termes de nuitées aux ports de Marseillan-plage ou encore, du Cap-d'Agde. Les nuitées réalisées se concentrent sur les catégories I à VI et les recettes générées par l'activité sont de l'ordre de 68 000 euros, répartition toujours en cohérence avec les objectifs de restructuration du port de plaisance.



**FRONTIGNAN**

ESCALE MARQUE | ESCALE MUSEE & DECOUVERTE | ESCALE SERRURE & GASTRONOMIE | BALAIERS, FUMBOUERS BLEUS & VERTS

**À L'ABRI DU MASSIF DE LA GARDIOLE**

Le port de plaisance de Frontignan est l'escale nature par excellence... mais pas que. Entre espaces protégés et bordé par ses sept kilomètres de littoral préservé, le territoire de Frontignan offre un éventail complet d'activités nautiques, d'escapades multiples et d'animations pour toute la famille!

Vous découvrirez toute la diversité des restaurants de cette escale saveur et toutes les couleurs de ses marchés.

Pour vous réserver le meilleur accueil, avant d'accrocher vos amarres à Frontignan, annoncez votre arrivée sur le canal VHF 9 et bénéficiez des services du bosco.

Les équipes de la capitainerie et de l'office de tourisme vous attendent et vous donneront toutes les informations utiles pour réussir votre escale nature entre mer, vignobles et garrigues. Location de vélos sur le port de plaisance.

**UN CADRE À FAIRE ?**  
Impensable de repartir sans l'unique muscat de Frontignan

**POUR TOUTE INFORMATION**  
Office de tourisme de Frontignan  
+33 (0)4 47 18 31 60  
tourismeg@ville-frontignan.fr

**NOS INCONTOURNABLES AU DÉPART DU PORT**

Rabatir 3 Dôme | Le marché d'artisanat | Plage savou-marine | Cave de macis | Andrieu Vallès

LES GUIDES DES DESTINATIONS BLEUES®  
BY ODYSSEA/UVPD

2017  
VERSION  
MISE À JOUR

**PASS' DÉCOUVERTES**

DE PORT EN PORT.  
PRÉFÉREZ DE NOS OFFRES ET PRIVILÈGES.

ESCALES INCONTOURNABLES | BONS PLANS | INFOS PORTUAIRES

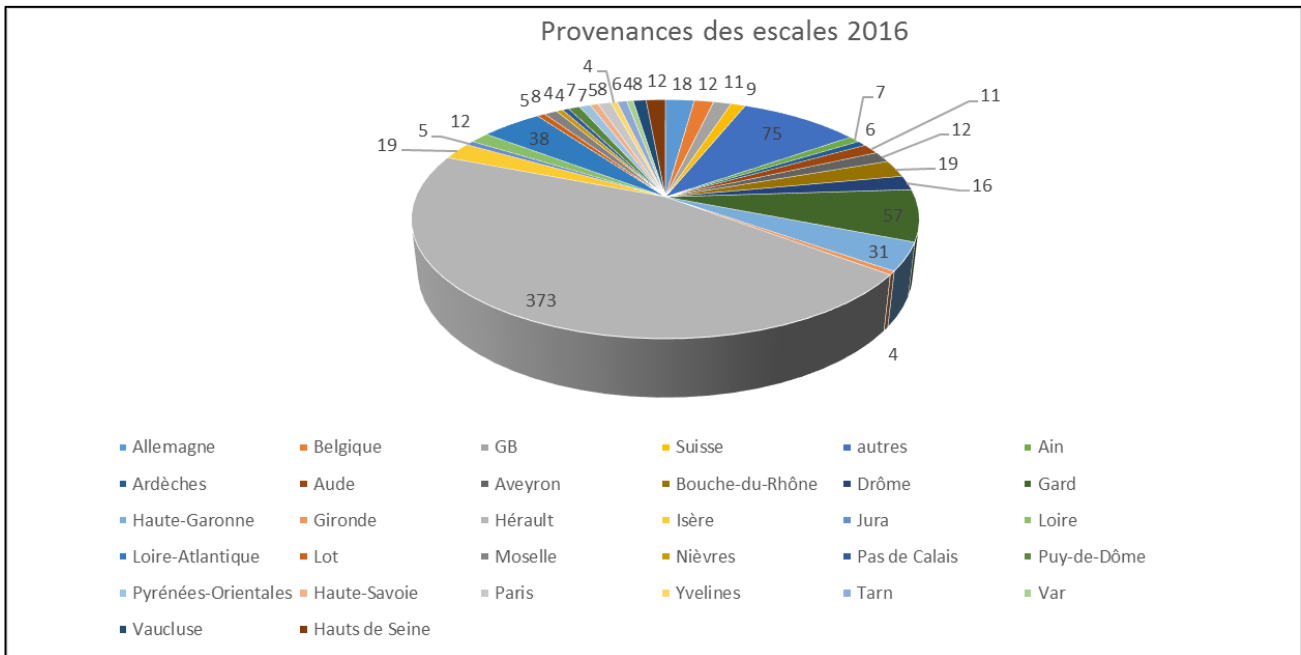
TOURISME OCCITANIE

RÉALISÉ PAR  
L'UNION DES VILLES PORTUAIRES D'OCCITANIE

Offre structurée par le port de plaisance de Frontignan en lien avec l'Office de Tourisme de Frontignan, dans le cadre du Pass'Découvertes 2017

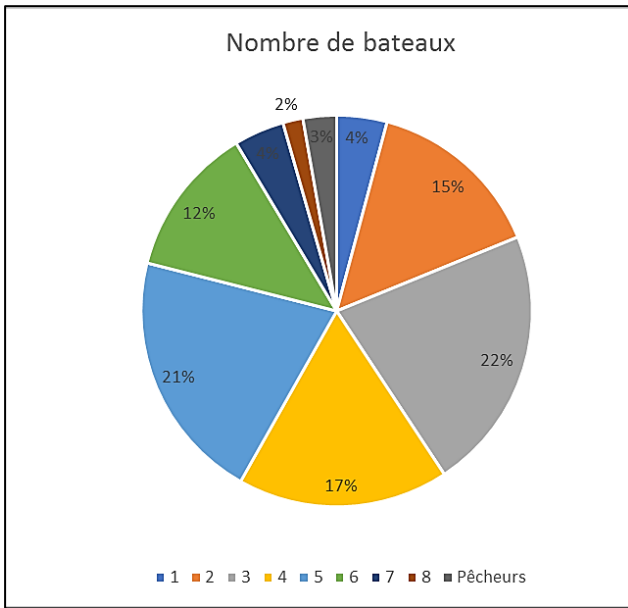
A noter que Frontignan mène une politique spécifique en faveur de l'escale, à la fois en réservant des places d'accueil, mais aussi en développant une offre touristique et tarifaire adaptée.

En effet, pour favoriser l'escale et les départs en croisière des plaisanciers disposant d'un contrat à l'année dans le port de Frontignan, la régie reverse une partie de la redevance au prorata temporis aux usagers annuels. Pour les plaisanciers en escale, Frontignan a par ailleurs décidé d'offrir la 3<sup>ème</sup> nuitée d'escale pour 2 nuits consécutives déjà réalisées au port.



Pour compléter ces mesures, Frontignan les a promues dans le cadre du Pass'Découvertes, en s'appliquant à faire le lien entre port, escales et territoire touristique et en valorisant les ressources de la destination (traditions liées au muscat, balades à thèmes, marchés et anciens salins). Le lien terre / mer, ainsi que les circulations douces sont alors mis en avant comme de véritables arguments pour provoquer le séjour ou le prolonger, à partir du port de plaisance.

### La liste d'attente du port de Frontignan au 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

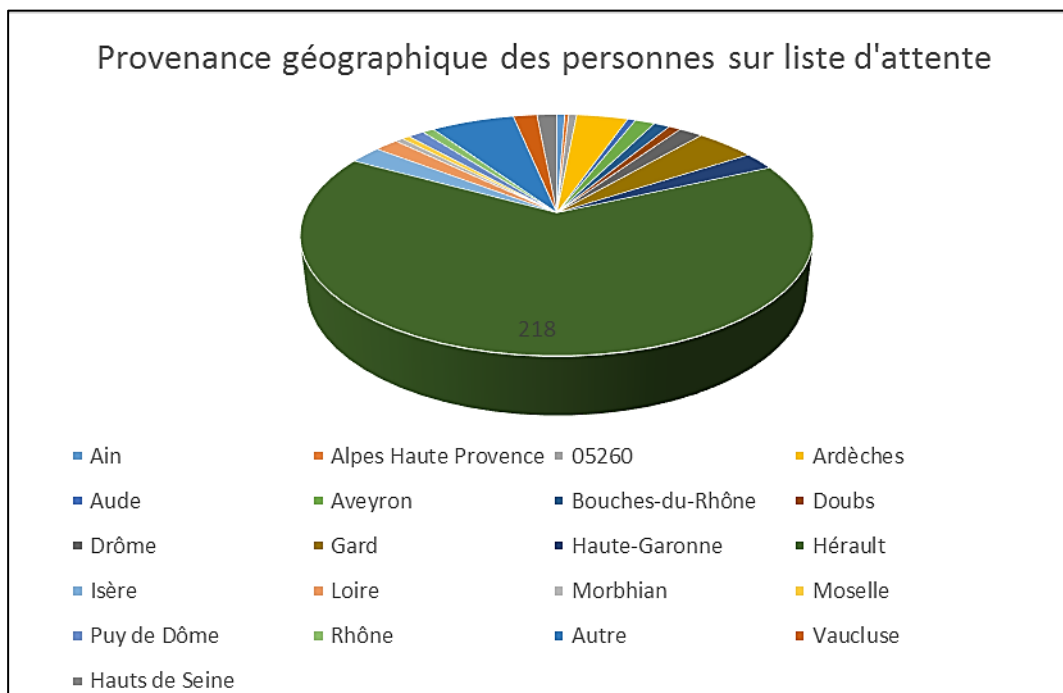


La liste d'attente de Frontignan, renouvelée de façon fiable au 1<sup>er</sup> janvier 2018, laisse apparaître 404 demandes fermes pour une occupation du port.

Les catégories les plus demandées sont les II, II, IV et V, avec une forte proportion en III et IV, au détriment de la catégorie I, ce qui est une tendance de fonds.

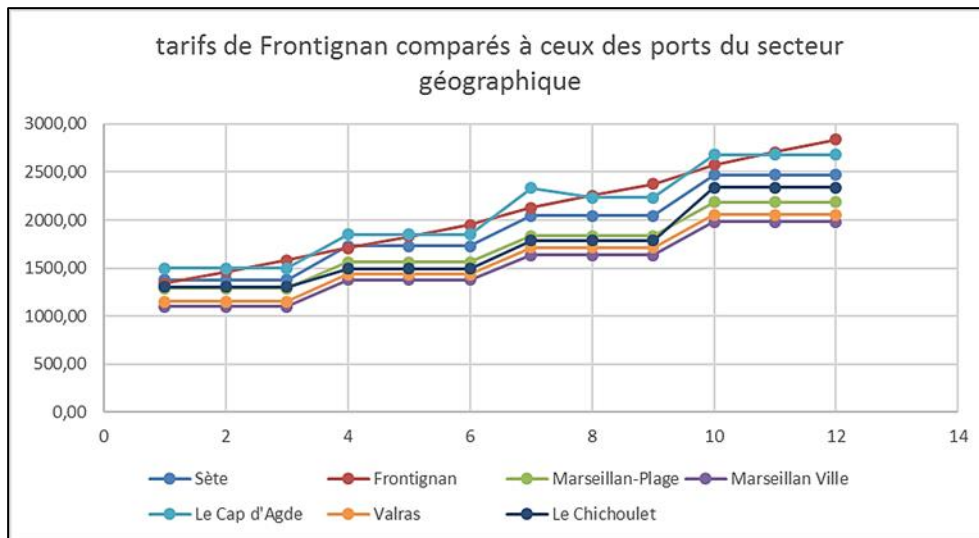
Ainsi, le projet de réaménagement du port de plaisance entend répondre à cette demande exprimée en retravaillant son offre d'amarrage dans le sens d'un accueil renforcé sur les catégories de II à IV.

La majorité de la clientèle potentielle de Frontignan est issue d'Occitanie et de l'Hérault.





## La politique tarifaire de Frontignan :



**Courbe des tarifs des ports 2017. On voit distinctement que Frontignan se situe dans la tranche haute tarifaire de son secteur géographique**

La commercialisation des postes d'amarrage de Frontignan sera réalisée aux prix du marché, soit en conservant les prix d'amarrage annuels actuellement pratiqués.

En effet, comme le montre le graphique ci-dessus, le port de Frontignan, qui pratique une politique de services de qualité et n'engrange pas de subventions, pratique des tarifs situés dans la tranche haute des prix fixés dans son bassin de navigation. L'offre, pour être crédible, doit donc rester concurrentielle.

## Le respect du site / l'analyse réglementaire :

### Analyse physique et paysagère du site d'implantation et du projet :



*Plan de situation du projet*

Le projet du port de plaisance prend place sur le lido de Frontignan et est desservi par la RD60.

Le port de Frontignan aligne ses anneaux à l'interface entre mer et étangs, dans un lieu privilégié. Il se trouve au milieu de la station balnéaire de Frontignan Plage et est éloigné de 3km de Frontignan Ville.

Entourées de petites résidences et de restaurants, gardé par la capitainerie, le projet d'infrastructure ne devrait pas impacter la lecture paysagère du site.

En revanche, les qualités géotechniques du site (substrats, roches, etc.) devront être analysées via une étude détaillée afin de dimensionner les ouvrages nécessaires et méthodes de battage des superstructures.

### La compatibilité du projet avec le Plan Local d'Urbanisme :

Le port de plaisance se situe, selon le plan de zonage du PLU, en zone urbaine UD1. La zone UD concerne une zone urbanisée située entre la mer et les étangs, comprenant de l'hébergement saisonnier, des résidences principales ou secondaires, des campings et des activités essentiellement liées à la fréquentation touristique de cet espace. La zone UD1

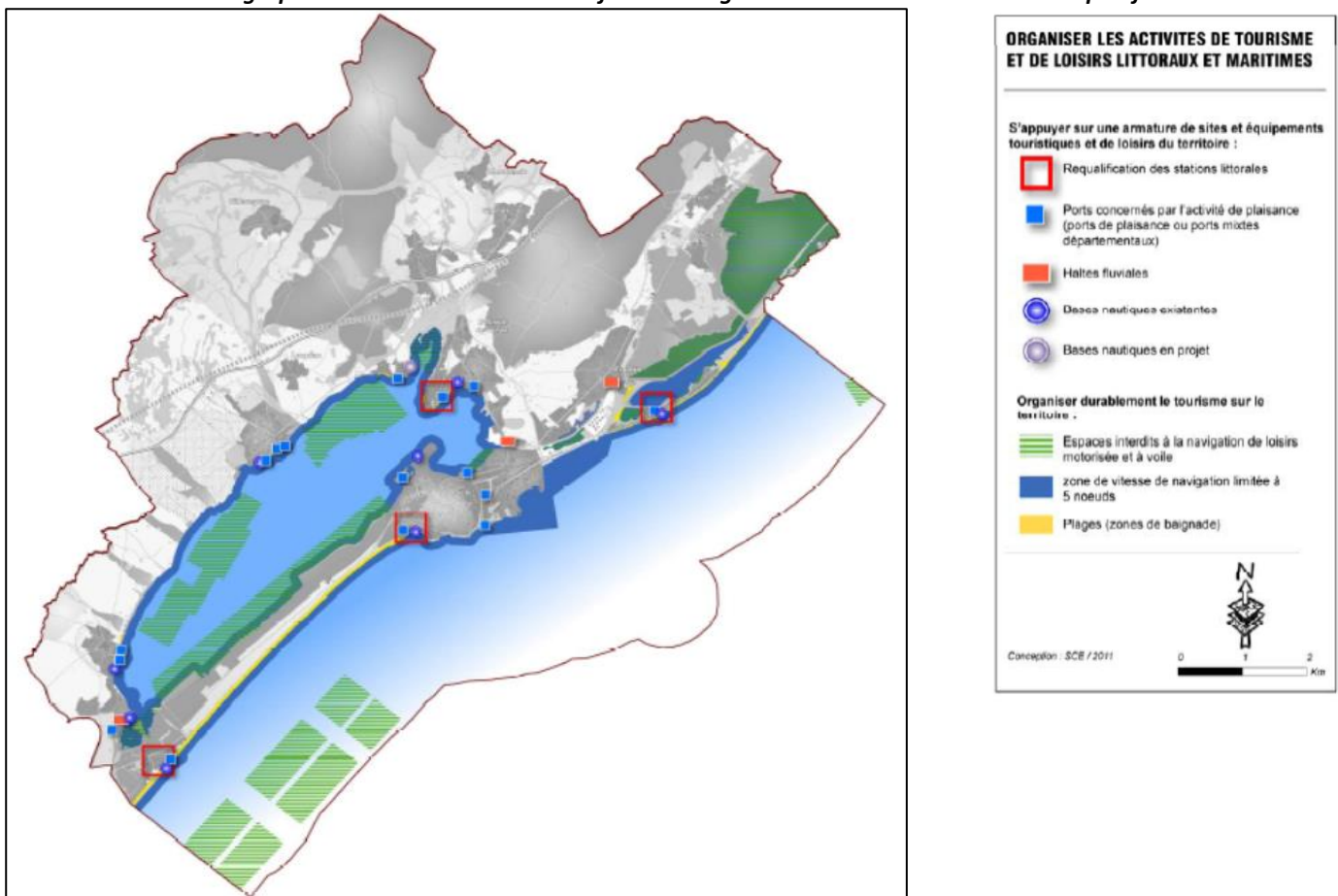
concerne plus spécifiquement les abords du port de plaisance, où la densité bâtie est plus forte. Une partie de la zone est également inondable par submersion marine.

Dans la zone UD1 sont interdites les constructions destinées à l'industrie, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) non réalisées dans les conditions définies à l'article UD 2 suivant et les carrières. Dans la zone inondable de la zone UD1 sont autorisés « tous les équipements liés à la mer ».

Aussi, le projet de requalification est compatible avec le PLU.

### La compatibilité du projet avec le chapitre individualisé valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer

*Cartographie du SMVM du SCOT identifiant Frontignan comme station littorale à requalifier*



Le chapitre individualisé du SCOT du Bassin de Thau valant pour Schéma de Mise en Valeur de la Mer définit un ensemble de zones et règles d'aménagement sur l'espace maritime et littoral du territoire de Thau. L'ensemble des prescriptions du SMVM sont opposables et les documents locaux d'urbanisme doivent être cohérents et compatibles avec ce chapitre.

Tout d'abord, le SMVM du SCOT limite par site et ville les capacités d'amarrage / mouillage.

En revanche, le volet littoral et maritime du SCoT ouvre la possibilité d'une extension des capacités portuaires de plaisance sur la façade maritime : à Sète, par extension du port de plaisance en mer, mais également à Frontignan et à Marseillan plage.

Pour le site de Frontignan-Plage, cette extension permet de porter à 880 places les anneaux d'amarrage, nombre respecté par le présent projet.

Toujours selon le SCoT, Le port de Frontignan-Plage a une vocation prioritaire de plaisance mais accueille également une activité de pêche et une activité de conchyliculture liée à l'exploitation des filières en mer.

Le document d'urbanisme communal doit prévoir de maintenir, en fonction du nombre de professionnels concernés, les espaces nécessaires à ces activités.

Au sein des ports identifiés dans le volet littoral et maritime, les pêcheurs doivent disposer des anneaux de stationnement et des espaces à terre nécessaires.

Chaque commune, ou le Département pour les ports qui lui sont concédés, doit réserver dans son ou ses ports un nombre de places défini en concertation avec la prud'homie, dans le cadre du conseil portuaire le cas échéant, pour l'accès des pêcheurs. Le document d'urbanisme communal réserve les zones à terre nécessaires à l'activité.

Cette mesure est tout à fait intégrée dans le projet du port de Frontignan, impliquant l'accueil des métiers de la pêche, ainsi qu'une requalification et montée en gamme des espaces leur étant dédiés.

#### **Les autres aspects règlementaires, notamment au regard du Code de l'Environnement et de la Loi sur l'eau :**

Le projet de développement portuaire n'est pas soumis aux prescriptions relatives à la bande des 100 mètres liés à l'article L. 146-4-III du Code de l'Urbanisme, d'une part, parce que le projet ne contient aucune construction bâtie, qu'il se trouve dans le périmètre du Domaine public portuaire (zone UD1 du Plan local d'Urbanisme) et d'autre part, parce que l'interdiction de construire liée à la Loi littorale de 1986, ne s'applique pas aux constructions ou installations nécessaires à des services publics ou à des activités économiques exigeant la proximité immédiate de l'eau.

L'ensemble des aménagements faisant l'objet des dossiers de demande de financement ne nécessite pas de permis de construire ou d'aménager particulier et de par leur nature, ne sont pas soumis à des prescriptions liées au Plan de Prévention Risques, Inondations, bien que la zone de projet soit soumise au Plan de Prévention des Risques Inondations de la commune de Frontignan, approuvé le 25 janvier 2012.



Périmètre de protection	Description
Réseau Natura 2000	<p><b>Interférence avec le SIC « Posidonies de la côte palavasiennne » (FR9101413)</b>  Il s'agit d'une grande étendue marine détiennent des herbiers discontinus de Posidonies. L'herbier de la côte palavasiennne est très vulnérable mais en assez bon état de conservation.  Le site comporte également des bancs rocheux, qui abritent une flore et une faune très diversifiées.  Ce SIC a été décrit comme possiblement fréquenté par le Grand Dauphin (<i>Tursiops truncatus</i>), et fréquenté par la Tortue caouanne (<i>Caretta caretta</i>).</p> <p><b>Proximité avec les ZPS :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ « Côte Languedocienne » (FR9112035)  D'importants effectifs de Sternes se nourrissent le long du littoral en période de reproduction et lors des passages pré et postnuptiaux. Les Puffins yelkouans et cendrés exploitent régulièrement le secteur pour leur alimentation et des regroupements spectaculaires (plusieurs centaines d'oiseaux) notamment au large de Port-la-Nouvelle.</li> <li>✚ « Étangs palavasiens et étang de l'Estagnol » (FR9110042)  Les lagunes attirent une avifaune à la fois abondante et variée qu'elle soit nicheuse, hivernante ou migratrice. Elles constituent notamment des zones de repos pour le Flamant des Caraïbes et des espèces rares comme la Sterne naine, le Gravelot à collier interrompu et la Talève sultane.</li> <li>✚ « Étang de Thau et Lido de Sète à Agde » (FR9112018)  Les salins ainsi que les zones humides du Nord de l'étang de Thau sont des sites d'accueil et de repos pour une avifaune migratrice et nicheuse particulièrement riche.</li> </ul>
Sites Ramsar	<p><b>Proximité avec le site Ramsar « Étangs Palavasiens » (RAM 91003).</b>  Les étangs palavasiens constituent un ensemble lagunaire composé d'un chapelet d'étangs et de zones humides qui s'étendent en arrière d'un cordon littoral, entre Palavas-les-Flots et Frontignan (dont l'étang d'Ingril).  Le site est un habitat essentiel pour l'avifaune pendant les périodes de migration (dt Sterne caspienne et Cigogne blanche) et de reproduction (dt Sterne naine et Flamant rose).  Le site détiennent une grande diversité d'habitats dans ses lagunes, et héberge donc de nombreux amphibiens méditerranéens, des reptiles (dt Cistude d'Europe et Emyde Lépreuse), des poissons (Anguille d'Europe) et des insectes patrimoniaux (la Diane).  Le site joue également un rôle économique très fort de par les activités de pêche et de tourisme.</p>
Acquisitions du Conservatoire du Littoral	<p><b>Proximité avec le territoire du Conservatoire du Littoral « l'Étang des Mouettes ».</b>  Ce site de 42,95 ha fut acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral le 28 février 2001.</p>

En revanche, le projet de port de plaisance se trouve concerné par la proximité de nombreux périmètres de de protection du milieu naturel. Ces périmètres spécifiques sont synthétisés dans le tableau ci-dessus.

Aussi, au regard de la nature du projet, des travaux envisagés et de l'opération de dragage à engager, il est soumis, en sus de la procédure d'examen au cas par cas, à une autorisation environnementale unique au titre des articles L. 181-1 à 3 du code de l'environnement, qui inclura :

- Une autorisation au titre des articles L. 214-1 à 6 du Code de l'Environnement (rubriques 4.1.1.0., 4.1.2.0. et 4.1.3.0.) et son étude d'impact
- Une évaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000 au titre des articles L. 414-1 à 7 du code de l'environnement.

De plus, une plongée de reconnaissance dans les bassins du port, en juin 2017, a décelé la présence de pinna nobilis (grandes nacres), espèce protégée. Leur présence est apparentée à la bonne qualité du milieu, à sa bonne oxygénation notamment du fait des relations avec la



lagune. Dès lors que des espèces protégées sont impactées par un projet, il est nécessaire de joindre à l'autorisation environnementale, en plus de l'étude d'impact, un dossier de dérogation pour destruction d'espèces protégées (article L181-2 du code de l'environnement).

Ainsi, les dossiers réglementaires sont en cours d'instruction par les services de l'Etat. L'instruction devrait être achevée en début d'année 2020, dans l'objectif de déterminer les mesures d'évitements et de compensations éventuelles et d'obtenir les autorisations de travaux.

### **Une gestion environnementale portuaire exemplaire (annexe n° XXX Diplôme et rapport Pavillon Bleu) :**

Le port de Frontignan est labélisé Port Propre en 2003 et est Pavillon Bleu sans discontinuité depuis 1997. Le port de plaisance de Frontignan est régulièrement salué pour son engagement environnemental. A terme, la structure souhaiterait s'inscrire dans la certification Ports Propres.

Conformément à ses obligations réglementaires le port dispose d'un plan de traitement et de réception des déchets à jour. De plus, il développe depuis plusieurs années une politique d'équipements de stockage, traitement, gestion des déchets et effluents exemplaire.

En termes d'équipements, le port propose une aire de carénage aux normes, une pompe d'aspiration pour la récupération des eaux noires et des eaux grises, une déchetterie pour les déchets banaux et spéciaux raccordée à un système de traitement. L'ensemble de ces dispositifs est entretenu à minima une fois par an. En complément, le port dispose également des équipements de traitement des pollutions accidentelles (boudins absorbants).

#### **Gestion de l'environnement**



#### **Déchets collectés**



Parallèlement aux aménagements et équipements liés, le port de Frontignan développe aussi des actions de management environnemental en interne de la structure afin de réduire son impact (ampoules BC, minuteriers dans les bâtiments communes...).

Il met à disposition des habitants et plaisanciers des racks à vélos et le projet de développement d'un bac / navette entre les rives Est et Ouest du chenal de navigation participe à cette volonté de favoriser les circulations douces sur la station.

Pour compléter son action, le port de plaisance met en place chaque année une série d'actions en faveur de la sensibilisation du grand public aux enjeux de la préservation des milieux naturels : apéros-ponton de sensibilisation, expositions scientifiques et / ou artistiques.



A noter que le port de Frontignan fait partie des tous premiers ports à avoir accueilli la campagne de sensibilisation régionale « Ecogestes en Méditerranée » portée par le Centre Permanent d'Initiative à l'environnement du Bassin de Thau, soutenue par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Le projet d'aménagement à proprement parler, conformément aux enjeux environnementaux définis dans l'étude cas par cas et le dossier d'autorisation, devra se conformer, dans sa phase de travaux et pour les équipements, à un ensemble de mesures d'évitement, de compensation et de réduction des incidences. Les aménagements réalisés permettront le renouvellement d'un ensemble de bornes électriques et eau, ce qui constitue une valeur ajoutée en matière de consommations. L'installation des sanitaires flottants ne produira pas de rejets supplémentaires, ceux-ci devant être raccordés au réseau des eaux usées.